

TRAIT D'UNION

LA REVUE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES UNIS DE L'ALIMENTATION ET DU COMMERCE



ÉDITION
SEPTEMBRE 2020



**POUR FAIRE ENTENDRE VOTRE
VOIX AU TRAVAIL,
PEU IMPORTE LA SITUATION**



L'INESTIMABLE TRAVAIL DE NOS MEMBRES

NON SEULEMENT EN TEMPS DE PANDÉMIE, MAIS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

REVALORISER LES MÉTIERS INDISPENSABLES

S'ADAPTER EN TEMPS DE CRISE ET SAISIR L'OCCASION
DE FAIRE LES CHOSES AUTREMENT

DE NOUVELLES MÉTHODES DE CONSULTATION

CLAUDINE MARTINEAU, FÉLIX DIONNE, HUGUETTE LALONDE ET HENRI THERRIEN

DANS CE NUMÉRO

- 4-5 L'éditorial du président :
Revaloriser les métiers indispensables et saisir l'occasion de faire les choses autrement
- 6-7 Le mot du secrétaire-trésorier :
S'adapter en temps de crise



8-9

CONSULTATION EN LIGNE

Henri Therrien et **Huguette Lalonde**, délégué syndical et assistante-déléguée au **Maxi Terrebonne**, nous racontent le succès de cette première expérience de vote en ligne.

10-11

CONSULTATION EN ÉTABLISSEMENT

Une première expérience de négociation pour **Claudine Martineau** et **Félix Dionne**, nouvellement déléguée syndicale et assistant-délégué au **IGA Extra Varennes**.



14-15

BOURSES D'ÉTUDES

Découvrez les photos des récipiendaires des bourses de 2019. Il est encore temps de s'inscrire pour celles de 2020!



Les photos de remise des bourses d'études ont été prises à l'automne 2019, avant les mesures de distanciation physique.

ÉGALEMENT

- 11 Nouvelle page Facebook TUAC 500
- 12 À la rencontre de nos membres : **Nathalie Bouchard**
- 12 Formation en ligne : Comment agir avec une clientèle agressive
- 13 Bienvenue à tous nos nouveaux membres des TUAC 500
- 13 Ligne d'intervention des TUAC 500

Trait d'Union est la revue des Travailleurs et Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce TUAC 500, qui couvre les secteurs suivants où travaillent ses membres : bannières de l'alimentation, secteur industriel, quincailleries et centres de rénovation, services financiers. *Trait d'Union* paraît deux fois l'an et parvient directement à tous les membres y compris les retraités et les retraitées.

Coordonnée par **Antonio Filato**, président et responsable des communications, elle puise son information à diverses sources internes, auprès de ses partenaires, dont le CFACQ et dans des médias dont elle cite la provenance. Cette revue puise aussi son information dans les médias écrits ou électroniques ou dans des analyses du secteur de l'alimentation et du commerce dont elle identifie les sources.

Les renseignements dans ce numéro sont à jour au 20 août 2020.

Relecture
Pour l'ensemble du numéro – Catherine Pelletier, adjointe administrative | TUAC Canada
Johanne Corbin, responsable des ress. humaines | TUAC 500

Communication
Stéphanie Prud'Homme

Mise en page
Stéphanie Prud'Homme

Illustrations
Photos portraits et reportages : Stéphanie Prud'Homme
Autres photos : Représentantes et représentants TUAC 500 et photothèque du CFACQ, des TUAC 500, des TUAC Canada.

Impression
Imprimerie Héon & Nadeau

Tirage
42 000

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Toute nouvelle, tout communiqué ou tout projet d'article doivent être envoyés au responsable et sont sujets à son approbation.

Ils doivent être accompagnés des coordonnées et de la signature de son auteur(e). Toute personne désireuse de citer en tout et en partie son contenu est priée d'en aviser le responsable, au bureau de Montréal.

Bureau de Montréal
1200, boul. Crémazie Est, bureau 100
Montréal (Québec) H2P 3A7
Téléphone : 514 332-5825
Sans frais : 1 800 363-5566
Télécopie : 514 332-0500
Courriel : local@tuac500.ca

Bureau de Sherbrooke
2144, rue King Ouest, bureau 100
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
Téléphone : 819 569-9488
Sans frais : 1 800 363-5566
Télécopie : 819 569-0479
Courriel : sherbrooke@tuac500.ca

Bureau de Gatineau
1400, rue Saint-Louis, bureau 203
Gatineau (Québec) J8T 2N1
Téléphone : 819 777-8822
Sans frais : 1 800 363-5566
Télécopieur : 819 777-5336
Courriel : gatineau@tuac500.ca

Bureau de Québec
3100, avenue du Bourg-Royal, bureau 200
Québec (Québec) G1C 5S7
Téléphone : 418 623-4388
Sans frais : 1 800 363-5566
Télécopie : 418 623-7516
Courriel : tuacquebec@tuac500.ca

Site Internet
www.tuac500.com

Centre de formation de l'alimentation et du commerce du Québec – CFACQ
1200, boul. Crémazie Est, bureau 101
Montréal (Québec) H2P 3A6
Téléphone : 514 332-2545
Sans frais : 1 866 852-3227
Télécopie : 514 725-7979
Courriel : info@cfacq.ca
www.cfacq.ca

NOUS
CONTINUERONS
À AGIR COMME
DES LEADERS
POSITIFS AFIN QUE
LES EMPLOIS DE NOS
MEMBRES SOIENT
VALORISÉS ET POUR
INCITER LES QUÉBÉCOISES
ET LES QUÉBÉCOIS À
ENCOURAGER L'ACHAT
LOCAL ET SYNDIQUÉ.



REVALORISER LES MÉTIERS INDISPENSABLES

En mars dernier, la COVID-19 est venue bouleverser nos vies ainsi que nos milieux de travail. Alors qu'une bonne partie du Québec était mise en pause, nos membres sont demeurés au front afin de répondre aux besoins essentiels de la population québécoise.

Pour les **TUAC**, il était primordial de demeurer présents et proactifs pour représenter nos membres tout au long de cette pandémie. Dès les premiers jours de la crise sanitaire, les **TUAC International** et les **TUAC Canada** ont revendiqué que les grandes chaînes du détail et de l'alimentation aux États-Unis et dans l'Ouest canadien donnent une prime salariale à ces employées et ces employés qui se rendaient au travail tous les jours, malgré l'incertitude de cette crise. Tous ces efforts, en plus des revendications des sections locales québécoises, ont contribué à ce que nos grandes bannières québécoises emboîtent le pas.

Cette pandémie a notamment permis de mettre en lumière le caractère fondamental des métiers reliés à l'alimentation et au détail. Le rôle important que jouent nos membres dans notre société doit être reconnu non seulement en temps de pandémie, mais tout au long de l'année. À cet égard, nous sommes déçus de la décision des grandes chaînes de retirer les primes salariales dites «de risque». Voilà une belle opportunité manquée de reconnaître de manière concrète le travail inestimable de leurs employées et leurs employés.

SAISIR L'OCCASION DE FAIRE LES CHOSES AUTREMENT

Revaloriser ces métiers doit se traduire également par une rémunération à leur juste valeur, et ce, en tout temps. C'est pourquoi nous nous sommes fermement engagés à porter les revendications de nos membres en matière d'améliorations de conditions de travail et de vie aux différentes tables de négociations et auprès des gouvernements. D'ailleurs, en juin dernier, les **TUAC**, ainsi que deux autres syndicats affiliés à la **FTQ**, ont participé à une commission parlementaire fédérale afin de réitérer le caractère indispensable des emplois dans l'alimentation et pour revendiquer de meilleures conditions pour ces travailleuses et ces travailleurs.

Toute l'équipe des **TUAC 500** — la direction, les représentantes et les représentants, l'exécutif, le personnel administratif ainsi que le département juridique et SST — est mobilisée depuis le début de la pandémie afin de représenter nos membres.

Nous avons instauré de nouvelles méthodes de consultation, que vous retrouverez aux pages 8 à 11, qui nous permettent de rejoindre un plus grand nombre d'entre eux. Ces nouveaux processus nous permettent d'entendre et de mieux comprendre les demandes, les revendications et les besoins de nos membres. Ainsi, nous aurons un meilleur rapport de force lorsque viendra le temps de négocier des hausses dans les échelles salariales, des réponses précises aux besoins des étudiantes et des étudiants, une augmentation de postes de réguliers ou des horaires permettant une meilleure conciliation travail-famille.

Nous sommes conscients que nous nous devons d'être exemplaires, authentiques, humbles et transparents à tous les niveaux de notre organisation afin de passer au travers de cette crise et pour être prêts à surmonter les prochains défis qui nous attendent. C'est la stabilité et la rigueur de notre organisation pendant les dernières années qui nous ont permis de rester résilients et présents pour nos membres malgré cette crise. Nous continuerons à agir comme des leaders positifs afin que les emplois de nos membres soient valorisés et pour inciter les Québécoises et les Québécois à encourager l'achat local et syndiqué. À cet effet, nous entendons continuer de réinventer nos façons de soutenir nos membres, les mobiliser et les rejoindre. Ce sont elles et eux qui font la force de notre organisation et de notre société.

Chères et chers membres, nous sommes convaincus que l'ensemble de la population du Québec apprécie le travail que vous avez accompli durant ces temps difficiles, mais également tout au long de l'année. Permettez-moi, au nom de l'ensemble de l'équipe des **TUAC 500**, de vous remercier encore une fois pour votre dévouement, votre résilience et votre courage. Vous pouvez compter sur votre syndicat pour vous assurer que ces efforts soient récompensés à leur juste valeur.

ANTONIO FILATO
Président

S'ADAPTER EN TEMPS DE CRISE

Lorsque le gouvernement a annoncé la fermeture des entreprises non essentielles en mars dernier, nous avons fait des démarches auprès des autorités, conjointes avec les **TUAC 501**, afin d'être reconnus comme un service essentiel. Une grande majorité de nos membres continuaient de travailler et offraient eux-mêmes un service essentiel pour la communauté. Nous avons donc jugé qu'ils allaient continuer à avoir besoin de services, peu importe les circonstances. Dans ce contexte, nous avons rapidement eu l'approbation du gouvernement de continuer nos opérations, mais sous certaines conditions.

La crise nous a donc amenés à réorganiser complètement notre fonctionnement. Une des principales conditions que nous devons respecter était de réduire au minimum nos déplacements. C'est pourquoi nos représentantes et nos représentants ne pouvaient plus effectuer de visites en établissements. En étant à jour avec les technologies, nous avons pu rapidement déployer les gens en télétravail et continuer à donner du service. Nos représentant(e)s sont resté(e)s en constante communication avec les délégué(e)s, les comités de négociations ainsi que les membres afin d'avoir le pouls du terrain. S'il y avait des interventions à faire ou des besoins particuliers à combler, nous étions toujours présents. Il fallait également s'assurer que toutes les mesures de santé et de sécurité recommandées par les instances gouvernementales soient respectées de la part des employeurs. Si ce n'était pas le cas, nous faisons les interventions nécessaires afin de maintenir nos membres en sécurité.

Nous avons également utilisé des applications de visioconférence afin de continuer à travailler

en équipe, pour le bien des membres, pour nous assurer de faire les suivis dans divers dossiers. Toute l'équipe venait en appui aux représentant(e)s afin de rassurer les membres et de répondre à leurs préoccupations.

Nos bureaux sont demeurés ouverts, avec une équipe restreinte afin de pouvoir continuer d'exécuter certaines opérations à distance et d'accueillir des membres lorsque nécessaire. Nous avons développé un protocole strict à l'interne afin d'assurer la sécurité des membres qui s'y rendaient ainsi que du personnel qui y travaillait. Nous avons donc équipé tous nos bureaux afin de répondre aux exigences de l'**Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)** : installation de plexiglas dans les salles de réunion, installation de dispositifs de gel désinfectant, limite de personnes dans les salles, etc. En utilisant un mélange de nouvelles méthodes, nous avons pu reprendre certaines activités qui avaient été mises sur pause, comme les négociations.

L'urgence sanitaire est toujours présente. Malgré le déconfinement, nous sommes encore soumis à plusieurs restrictions en ce qui concerne notre fonctionnement. Les visites en établissements sont encore limitées et nous devons suivre un protocole très strict afin d'être certains de pouvoir continuer à opérer efficacement. Notre priorité reste la même, peu importe les circonstances : être présents et à l'écoute de nos membres. Nous trouvons de nouveaux moyens pour continuer à travailler, mais différemment.

ROBERT ARMSTRONG
Secrétaire-trésorier



NOTRE PRIORITÉ
RESTE LA MÊME,
PEU IMPORTE LES
CIRCONSTANCES : ÊTRE
PRÉSENTS ET À L'ÉCOUTE
DE NOS MEMBRES.
NOUS TROUVONS DE
NOUVEAUX MOYENS POUR
CONTINUER À TRAVAILLER,
MAIS DIFFÉREMMENT.

INSTAURATION DE NOUVELLES MÉTHODES DE CONSULTATION DES MEMBRES

LORSQUE LA COVID-19 A FRAPPÉ, IL FALLAIT VITE TROUVER UN MOYEN POUR CONSULTER NOS MEMBRES, CAR IL N'ÉTAIT PLUS POSSIBLE DE SE RÉUNIR EN ASSEMBLÉE. NOUS AVONS DÛ TROUVER DE NOUVELLES MÉTHODES RAPIDEMENT AFIN QUE LES MEMBRES PUISSENT TOUT DE MÊME FAIRE ENTENDRE LEUR VOIX, MALGRÉ LES CIRCONSTANCES.

Plusieurs négociations de renouvellement de convention collective étaient entamées avant le début de la pandémie. Pendant les premières semaines, l'équipe des **TUAC 500** a cherché des pistes de solutions afin de pouvoir permettre aux membres de voter sur les ententes de principe ayant déjà été négociées. Il fallait également penser au moyen de démarrer le processus de négociation dans d'autres établissements, en allant chercher les demandes des travailleuses et des travailleurs et en permettant aux membres de voter pour ceux qui les représenteront en magasin à la table de négociation.

La première méthode consiste à consulter les membres par courriel. Cette plateforme en ligne est complètement confidentielle et sécurisée. La consultation se fait sur plusieurs jours afin de faire des demandes lors d'un renouvellement de convention, voter sur

les offres de l'employeur, et même faire l'élection de nouveaux délégués, le tout sans avoir à se déplacer.

Le **Maxi Terrebonne** a été le premier établissement à utiliser la plateforme de consultation en ligne. **Henri Therrien**, délégué syndical, et **Huguette Lalonde**, assistante-déléguée, avaient déjà négocié avant la pandémie pour le renouvellement de leur convention collective et en étaient venus à une entente de principe.

« Il fallait trouver un moyen de conclure la convention d'une autre façon, car nous ne pouvions plus nous rassembler. C'est de là qu'est venue la proposition d'utiliser les adresses électroniques des membres. Nous avons pu leur donner les renseignements de la convention, via internet, pour qu'ils puissent ensuite voter. » Henri affirme cependant que le travail sur le terrain reste essentiel. *« La clé du succès, c'est d'être près des membres, que ce soit l'équipe de délégués ou l'équipe des TUAC 500.*



« Pour faire une différence dans notre vie, c'est important de s'engager dans le mouvement. En nous intéressant à la convention et en votant, nous pouvons commencer à faire une différence dans notre secteur de travail et propager des changements. Le milieu de l'alimentation a beaucoup changé. Avec les achats en ligne et les gros joueurs qui font mal à toutes les entreprises, nous sommes bien chanceux d'avoir de belles conditions, mais il faut être vigilants. Il faut toujours essayer d'encourager les entreprises d'ici et le monde d'ici afin de protéger nos emplois. »

HENRI THERRIEN
délégué syndical au **Maxi Terrebonne**



« Notre rôle comme délégués est d'aller voir les gens, de les encourager à donner leur courriel et de les conscientiser sur le vote à venir : c'est pour l'avenir de tous, autant pour les plus jeunes que pour les plus anciens.

Quand ils avaient des questions, ils venaient nous voir. Ce n'est pas tout le monde qui interprète de la même façon, alors c'est toujours plus facile d'avoir les réponses en face-à-face que sur internet. »

HUGUETTE LALONDE

assistante-déléguée au Maxi Terrebonne

Huguette et moi, nous sommes proches de nos collègues, c'est comme de la famille. Il faut réussir à bien passer le message, à bien communiquer les informations avec eux et être persévérants pour les inciter à aller voir leurs courriels. Nous avons été très bien épaulés par toute l'équipe des TUAC 500, tant à la négociation qu'au service. Suzie Giard, la négociatrice, était prête à répondre en tout temps aux membres s'ils avaient des questions sur la convention, et André Fournier, notre représentant de service, est toujours présent lorsque nous avons besoin de lui. »

Le résultat de cette consultation a été concluant : le taux de participation a été beaucoup plus élevé que lors des précédentes consultations en assemblées. « J'étais vraiment surprise de voir le pourcentage de participation. Je pense que les gens aussi étaient contents. Ils participent beaucoup plus, car ils n'ont pas à se déplacer et peuvent tout de même avoir toutes les informations nécessaires pour un vote éclairé. » Huguette croit également que cela restera une bonne méthode pour l'avenir, tout en combinant avec des rencontres

« Huguette et Henri étaient toujours disponibles pour nous en magasin pour répondre à nos questions.

C'était super facile, j'ai aimé le fait qu'on puisse avoir accès aux sondages facilement de chez nous, sans avoir à se déplacer. Le document PDF qui expliquait la convention était très clair. La plateforme est intuitive et est très facile à utiliser. »

JEAN-SIMON LAFLAMME ROY
Maxi Terrebonne



en face-à-face. La consultation en ligne permet à un plus grand nombre de s'exprimer sur l'issue de leurs conditions de travail, peu importe les raisons qui les empêchaient auparavant de se présenter en assemblée (travail de soir, contraintes familiales, etc.) « Les besoins des plus jeunes ou des étudiants ne sont pas les mêmes que ceux qui sont déjà établis depuis longtemps dans le magasin. » Henri croit qu'ainsi, tous peuvent s'exprimer également, sans sentir de pression ou de gêne à exprimer leurs demandes.

De plus, en ayant des conversations quotidiennes par rapport aux points de la convention, cela permet à des membres qui ne connaissaient pas ou peu le syndicat de mieux comprendre en quoi l'implication syndicale a un impact sur leurs propres conditions de travail, mais également pour ceux qui viendront après. « Je crois que le message est bien passé lorsqu'on voit le taux d'approbation de la convention collective. Pour une première convention collective votée en ligne, c'est un grand succès. »

Comme les besoins varient selon chaque établissement, d'autres méthodes de consultation ont dû être mises en place. C'était le cas du **IGA Extra Varennes**. Avant la pandémie, les négociations avaient également été entamées et **Claudine Martineau** et **Félix Dionne** ont été élus sur le comité de négociation pour représenter leurs collègues. Les deux en étaient à leur première négociation. Ils ont ensuite été élus respectivement comme déléguée syndicale et assistant-délégué. Cependant, pendant les négociations, ils étaient chacun bien connus des travailleuses et des travailleurs de leurs

départements, mais peu du reste de l'épicerie. Il fallait donc trouver un moyen de se présenter à l'ensemble des membres. Il fallait également trouver un moyen de faire voter les membres sur la nouvelle convention collective.

Ayant la chance d'avoir une grande salle de conférence sur les lieux de l'établissement, l'idée est venue de se rassembler par groupe de quatre au magasin même, que ce soit avant, pendant ou après leur quart de travail. L'idée était d'avoir un contact plus personnel pour que les membres sachent à qui s'adresser s'ils avaient des questions. Pendant deux jours — un de

« Je voulais un lien avec les membres, car nous n'étions pas connus. C'était un bon moyen pour se présenter et avoir un contact réel avec les gens. Je crois que c'est ce qui a fait qu'on a eu un grand taux de participation et d'approbation. Félix et moi n'étions là que pour la négo au départ, mais nous nous sommes rendu compte que nous travaillions bien ensemble et que nous avions envie d'en savoir plus. C'est pourquoi nous avons décidé de nous présenter comme délégués en juillet dernier. »

CLAUDINE MARTINEAU
déléguée syndicale au IGA Extra Varennes



« Je suis actif dans les syndicats étudiants au cégep, alors j'avais envie de découvrir le monde syndical des travailleurs. Je veux que nous soyons présents pour les membres. Mon objectif est également de mieux faire connaître le syndicat chez les jeunes, afin qu'ils s'y intéressent davantage.

Une grosse partie du IGA Extra Varennes, ce sont des jeunes, mais ce n'est pas tout le monde qui sait ce qu'est le syndicat. C'est ce qui défend nos conditions de travail, alors j'aimerais les amener à s'y intéresser. »

FÉLIX DIONNE
assistant-délégué au IGA Extra Varennes



six heures et un de quatre heures — en compagnie du négociateur **Louis Moglia**, les deux délégués ont pris le temps de bien expliquer les nouvelles clauses de la convention, de répondre aux interrogations des membres qui avaient ensuite deux options : soit voter tout de suite sur les offres de l'employeur, ou de prendre le temps d'y penser et de revenir voter le lendemain. En ayant la collaboration des employeurs, ce moyen était idéal afin que les deux nouveaux délégués puissent bien se faire connaître de tous et pour qu'un plus grand nombre de participants fassent entendre leur voix. Un peu à l'image de l'exemple du **Maxi Terrebonne**, cela permettait de contourner les contraintes d'un vote en assemblée, en pouvant exercer son droit de vote sur les lieux du travail.

Félix croit que ça a eu un impact sur le taux de participation : «*Le fait que ce se soit fait directement sur les lieux du travail, tout le monde a eu la chance*

d'avoir son mot à dire, même ceux qui sont moins habitués au syndicat. Les gens pouvaient nous poser leurs questions ou parler directement avec Louis s'ils avaient des questions. » Claudine croit également que cela a permis à des membres qui ne connaissent pas ou peu le syndicat de se renseigner : «*En groupe de quatre personnes, c'est plus convivial et les gens sont plus à l'aise de poser des questions que devant une assemblée, sans se sentir jugés. Nous pouvions prendre le temps de mieux expliquer, c'était plus personnel.* »

Toutes ces méthodes ont donc été instaurées tant pour continuer à répondre aux besoins des membres que pour s'adapter en temps de pandémie. En essayant de nouvelles avenues, nous pouvons voir que ces façons de faire encouragent grandement l'engagement et la mobilisation et que d'être ouvert aux changements peut avoir des effets très bénéfiques pour la qualité de vie au travail de nos membres.



NOUVELLE PAGE FACEBOOK TUAC 500

*Une page Facebook faite **spécifiquement pour nos membres**, où l'on raconte vos histoires et l'on répond à vos questions !*

Abonnez-vous !

WWW.FACEBOOK.COM/TUACSECTIONLOCALE500



COMMENT BIEN ACCUEILLIR LES CLIENTS

LA SITUATION DE LA COVID-19 A APPORTÉ PLUSIEURS CHANGEMENTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PARTOUT AU QUÉBEC. NATHALIE BOUCHARD, DÉLÉGUÉE SYNDICALE AU SUPER C RIMOUSKI, A ÉTÉ ATTITRÉE À L'ACCUEIL DU MAGASIN AFIN DE BIEN RENSEIGNER LES CLIENTS QUI VENAIENT FAIRE LEUR ÉPICERIE.

« On accueille les gens quand ils arrivent au magasin. Le matin, quand ça ouvre, il y a déjà une file à l'extérieur. Je sors les saluer et leur demander s'ils vont bien. J'ai du fun avec les clients. Je dois leur expliquer les mesures de sécurité à suivre : de se laver les mains en arrivant, que les paniers sont déjà tous désinfectés, de suivre les flèches à l'intérieur qui sont par terre afin de ne pas rencontrer les autres clients, de respecter le deux mètres, etc.

De fil en aiguille, les gens se sont habitués aux consignes, mais je suis là pour le leur rappeler et les faire rire, jaser avec eux afin de les mettre de bonne humeur, malgré l'attente qu'il y a avant qu'ils puissent aller faire leurs courses. »

Le but premier est donc de renseigner les clients, mais Nathalie, par sa bonne humeur, aide également les clients à oublier un peu les contraintes négatives que ça apporte, comme le temps d'attente et l'application des consignes rigoureuses.

« J'aime vraiment beaucoup occuper ce poste. Les gens sont tannés de toujours entendre la même chose, de toujours se faire dire quoi faire, d'attendre en file, mais lorsqu'on leur explique calmement, avec humour et bonne humeur, les gens comprennent que toutes ces mesures sont importantes pour leur santé et leur sécurité, mais aussi celles des employé(e)s. »



« J'adore être avec le monde et être proche de mes clients. J'aime pouvoir leur parler, leur sourire et avoir du fun avec eux.

En ayant un contact positif et joyeux à l'entrée, particulièrement dans la situation dans laquelle on se trouve présentement, ça se répercute à l'intérieur. Les clients sont de bonne humeur et ça a un impact sur leur magasinage, mais également sur comment ils vont interagir avec mes collègues dans l'épicerie. »

NATHALIE BOUCHARD
déléguée syndicale au Super C Rimouski



FORMATION EN LIGNE COMMENT AGIR AVEC UNE CLIENTÈLE AGRESSIVE

Pour en apprendre plus sur le fonctionnement du cerveau, découvrir les meilleurs moyens de gérer des situations tendues avec la clientèle tout en apprenant comment vous protéger dans de telles circonstances.

Pour plus d'informations : www.tuac.ca/webcampus



BIENVENUE À TOUS NOS NOUVEAUX MEMBRES DES TUAC 500!

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2020, CE SONT PLUS DE 350 TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS QUI ONT ADHÉRÉ À NOTRE SYNDICAT. EN UNISSANT LEUR VOIX, CES NOUVEAUX MEMBRES CONTRIBUENT À RENFORCER LE DYNAMISME DE NOTRE GRANDE ORGANISATION!

METRO PLAZA LAVAL
À QUÉBEC

METRO PLUS LACHINE
À LACHINE

IGA EXTRA FAMILLE DÉZIEL
CENTRE ROCKLAND
À MONT-ROYAL

IGA CÔTE SAINT-LUC
À MONTRÉAL

METRO LAC-ETCHEMIN
À LAC-ETCHEMIN



Profitez de rabais exclusifs

18 % en assurance auto

10 % en assurance habitation

Demandez une soumission

1 866 777-2886

ssq.ca/groupes



LIGNE D'INTERVENTION

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'AIDE, D'INFORMATIONS OU DE RÉFÉRENCES EN LIEN AVEC LA SANTÉ MENTALE, LES PROBLÈMES FAMILIAUX, LA TOXICOMANIE OU TOUTE AUTRE PROBLÉMATIQUE?

Pour plus de détails, visitez le <https://tinyurl.com/intervention500>



DERNIÈRE CHANCE POUR S'INSCRIRE AUX BOURSES D'ÉTUDES 2020!

LES BOURSES D'ÉTUDES DES TUAC 500

Les bourses d'études des **TUAC 500** permettent d'aider chaque année nos membres ou leurs enfants à couvrir une partie de leurs frais de scolarité. Annuellement, les **TUAC 500** offrent **vingt-cinq bourses** d'une valeur de **500 \$** à ses membres ou à leurs enfants. Pour être admissible au concours de bourses d'études des **TUAC 500**, il faut répondre aux critères suivants :

- Être membre ou l'enfant d'un membre en règle des **TUAC 500** depuis au moins **six (6) mois**;
- Être inscrit à des cours à temps plein soit au cégep, à l'université ou à un collège professionnel reconnu par le ministère de l'Éducation pour la session de l'automne.

LES BOURSES D'ÉTUDES BEGGS - DOWLING - MATHIEU

Les **TUAC Canada** offrent chaque année des bourses de **1 000 \$** à ses membres, aux enfants de ses membres ou à leur conjointe ou leur conjoint.

Au Québec, **cinq** de ces bourses sont distribuées. En tant que membre des **TUAC**, vous pouvez participer ou inscrire vos enfants ou votre conjoint(e) à ce concours. Pour être admissible au concours de bourses d'études **Beggs-Dowling-Mathieu**, il faut répondre aux critères suivants :

- Être membre, l'enfant ou la/le conjoint(e) d'un membre en règle des **TUAC 500** depuis au moins **six (6) mois**;
- Être inscrit à des cours à temps plein soit au cégep, à l'université ou à un collège professionnel reconnu par le ministère de l'Éducation pour la session de l'automne.

Cependant, un membre ou son enfant ne peut remporter les deux bourses dans la même année. De plus, un membre, son enfant ou sa/son conjoint(e) ne peut remporter plus d'une fois la bourse **Beggs-Dowling-Mathieu** pendant ses années d'études.

Pour voir les photos avec les noms des récipiendaires de 2019, rendez-vous sur notre page Facebook!



Les photos de remise des bourses d'études ont été prises à l'automne 2019, avant les mesures de distanciation physique.

2 BOURSES D'ÉTUDES, 1 SEUL FORMULAIRE

En lettres moulées, svp

A – IDENTIFICATION DU CANDIDAT/DE LA CANDIDATE

Prénom & nom du/de la candidat/e : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Établissement scolaire : _____

(Nom de l'établissement postsecondaire canadien, ex. : Université du Québec à Chicoutimi)

Programme d'études : _____

Année du programme d'études :

Première année

Troisième année

Études supérieures

Deuxième année

Quatrième année

B – CHOISIR L'UNE DES TROIS OPTIONS SUIVANTES :

Mon parent est membre des **TUAC*** (Passer à la SECTION C)

Ma conjointe/mon conjoint est membre des **TUAC**** (Passer à la SECTION C)

Je suis membre des **TUAC** (Passer à la SECTION D)

** L'enfant est admissible aux deux bourses*

*** Le conjoint ou la conjointe est admissible à la bourse Beggs Dowling Mathieu seulement*

C – IDENTIFICATION DU MEMBRE DES TUAC

Prénom et nom du membre des **TUAC** : _____

Le membre des **TUAC** travaille chez : _____

(Nom de l'employeur et emplacement, ex : Metro Tremblay à Sherbrooke)

D – LIRE ET COCHER LES AFFIRMATIONS CI-DESSOUS :

Je n'ai jamais remporté la bourse BDM de 1000 \$ des **TUAC** Canada auparavant.

Je confirme par la présente que toutes les informations fournies dans ce formulaire sont exactes et complètes.

LA DATE LIMITE EST LE 30 SEPTEMBRE 2020

SCANNEZ LE CODE QR CI-JOINT AVEC VOTRE TÉLÉPHONE AFIN DE REMPLIR LE FORMULAIRE EN LIGNE SUR NOTRE SITE INTERNET ET NOUS L'ENVOYER DIRECTEMENT

Vous pouvez également nous retourner le formulaire :

Par la poste : 1200, boulevard Crémazie Est, bureau 100, Montréal (QC) H2P 3A7

Par courriel : local@tuac500.ca Par télécopieur : 514 332-0500





TUAC 500
1200, Crémazie Est
Bureau 100
Montréal (Québec) H2P 3A7

Envoi de publication canadienne No de convention 40011344



- **Des épargnants.**
- **Des entreprises.**
- **Des emplois.**

Merci à vous tous qui nous confiez votre épargne. Le Fonds de solidarité FTQ l'investit dans les entreprises d'ici, ce qui permet aux Québécois de reprendre le travail, et cette solidarité profite à toute la société.

**On a tous un
Fonds de solidarité.**

fondsftq.com